## Périscolaire & Extrascolaire 2024-2025

## Points impératifs avant réservation

- S'être acquitté de ses factures : privilégiez le paiement en ligne.
- Vérifier ses coordonnées et données personnelles (téléphone, remplir la page vaccins, droit à l'image...).
- ➤ Renouveler l'assurance scolaire 2024-2025 à joindre sur messagerie « accueil administratif ».
- Prendre connaissance du règlement intérieur (fonctionnement, horaires...).
- > Utilisez les messageries du portail famille dédiées à chaque service.
- Déclarer son quotient familial.

# LES ACTIVITES PERISCOLAIRES: restaurant scolaire, accueil matin/soir

Les réservations seront disponibles sur les PLANNINGS de vos enfants à partir du Lundi 29 Juillet 2024

Merci de faire vos réservations **AVANT LE 15 AOUT 2024 et de préférence pour l'année scolaire entière soit jusqu'au 04 Juillet 2025** (ceci est utile pour les commandes du restaurant scolaire)

## **■ LES MERCREDIS** (à Surzur et à La Trinité-Surzur)

#### MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS

MERCREDIS à SURZUR 2024-2025							
Périodes	DATES	Début des Réservations					
Trimestre 1	04/09/24 au 18/12/25	Lundi 29 juillet 19h	o Délai de réservation 48 h à l'avance				
Trimestre 2	08/01/2025 au 26/03/2025	Lundi 02 décembre 19h	o Délai d'annulation 7 jours à l'avance				
Trimestre 3	02/04/2025 au 02/07/2025	Lundi 24 février 19h					

#### MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS

	MEROI DE RECERVER ORIGOEMENT CEECH VOC DECORIO							
MERCREDIS à <u>LA TRINITE-SURZUR</u> 2024-2025								
Périodes	DATES	Début des Réservations	Accès réservé aux résidents LTS  Délai de réservation 48 h à l'avance					
Année Scolaire	04/09/2024 au 02/07/2025	Lundi 29 juillet 19h	<ul> <li>sur le planning de l'enfant</li> <li>Délai d'annulation 48h à l'avance sur messagerie dédiée LTS.</li> </ul>					

## **LES VACANCES SCOLAIRES**

### Rappel du fonctionnement :

- Début des réservations 5 semaines avant le début des vacances
- Les 3 premières semaines de réservations sont exclusivement destinées aux résidents de Surzur et aux communes conventionnées (La Trinité Surzur, Le HEZO et SAINT ARMEL).
- Les annulations SANS facturation sont uniquement possibles les <u>deux premières semaines</u> de la période de réservation.
- En dehors de ce délai, toute réservation faite sera due (à l'exception d'événement grave impactant l'enfant ou la famille sur fourniture d'un justificatif).

#### MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS

VACANCES SCOLAIRES 2024-2025						
	Dates des vacances	Début des réservations	Délais d'annulation SANS facturation			
TOUSSAINT	21/10/2025 au 01/11/2024	16 septembre 20h	Du 16 au 29 septembre			
NOËL	23/12/2024 au 03/01/2025	18 novembre 20h	Du 18 novembre au 01 décembre			
HIVER	10/02/2025 au 21/02/2025	06 janvier 20h	Du 06 au 19 janvier			
PRINTEMPS	07/04/2025 au 18/04/2025	03 mars 20h	03 au 16 mars			
ÉTÉ	07/07/2025 au 28/08/2025	02 juin 20h	02 au 15 juin			
Séjours été	A définir	A définir	A définir			

### Attention! Fermeture les vendredis 30 Mai et 29 Août 2025.

### Autres informations

Dans votre rubrique mes documents dématérialisés vous trouverez :

- Les tarifs, le règlement intérieur.
- Différents tutoriels concernant l'utilisation du portail famille, la déclaration de son QF.
- Le dossier PAIP (enfants ayant une pathologie ou allergies nécessitant un régime particulier)
- Une note à destination des enfants bénéficiaires de l'AEEH.

### Activités Jeunesse intercommunales

Contacter la directrice au 06.75.23.80.71 ou aji@surzur.fr